

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

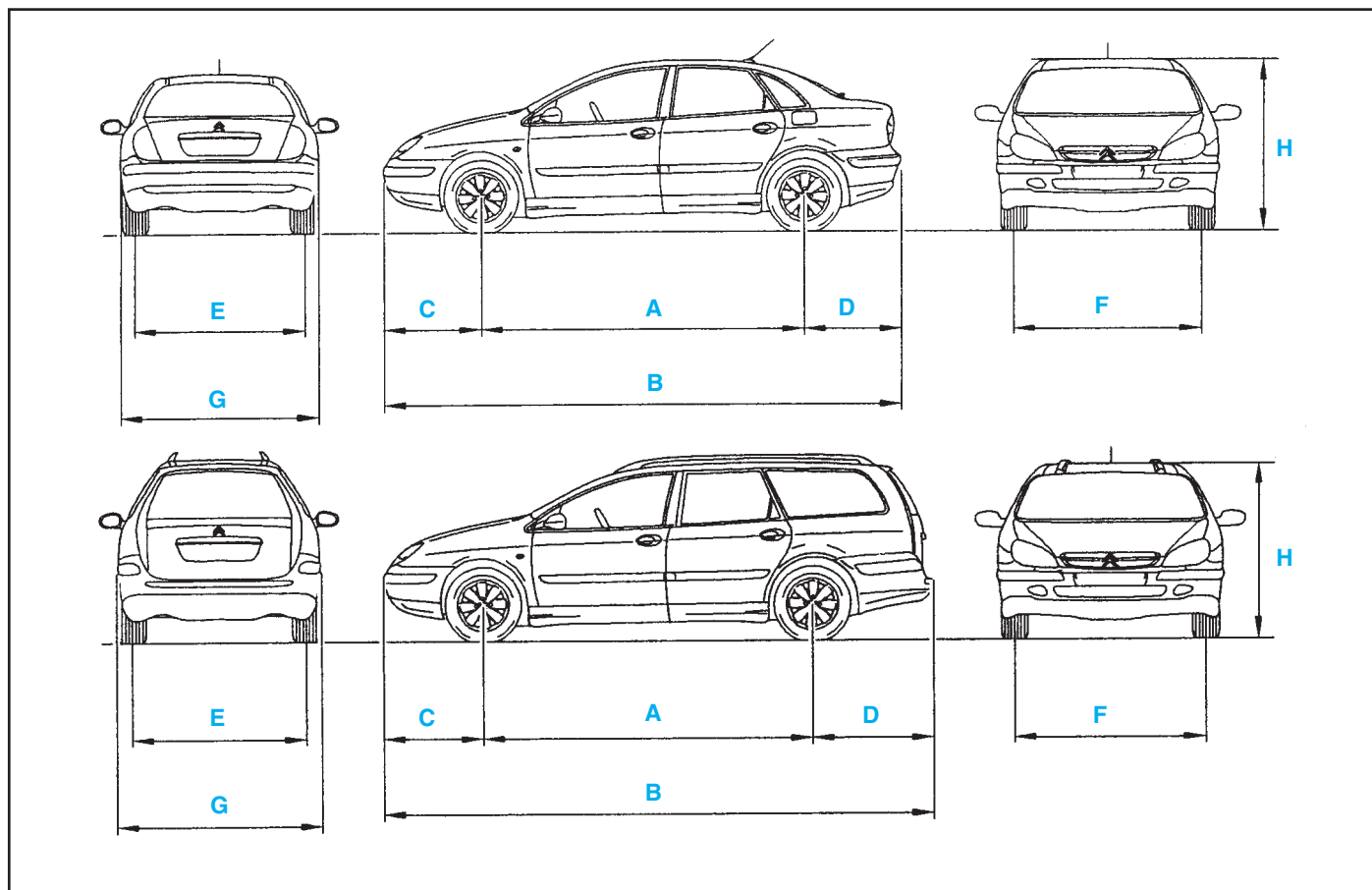
- Cette étude traite de la Citroën C5 depuis le début de sa commercialisation en mars 2001 pour la berline et en juillet 2001 pour le break.

Caractéristique dimensionnelles et pondérales

GAMME

Motorisations	Types Mines		Puissance fiscale en CV Berline / Break
	Berline	Break	
2.0i 16V	DCRFNC	DERFNB	9
2.0i 16V BVA	DCRFNF	DERFNE	9
2.0 HPi	DCRLZB	DERLZB	8 / 9
3.0 V6	DCXFXC	DEXFXC	13 / 14
3.0 V6 BVA	DCXFXF	DEXFXF	14
2.0 HDi	DCRHZB	DERHZB	6
2.0 HDi BVA	DCRHZE	DERHZE	7
2.2 HDi	DC4HXB	DE4HXB	8
2.2 HDi BVA	DC4HXE	DE4HXF	8

DIMENSIONS



Motorisation	Tous types (sauf 2.2 HDi et V6 24s)	2.2 HDi	V6 24s
A - empattement	2750 mm		
B - longueur (hors tout)	4618 / 4756 mm		
C - porte à faux avant	971 mm		
D - porte à faux arrière	897 / 1035 mm		
E - voie arrière au sol	1509 mm	1495 mm	1493 mm
F - voie avant au sol	1544 mm	1530 mm	1528 mm
G - largeur (hors tout)	1770 mm		
H - hauteur (hors tout)(ODM)	1476 / 1512 mm		

Berline / Break

ODM = véhicule en ordre de marche (véhicule vide, pleins faits)

Dimensions et volumes intérieurs

Largeur aux coudes avant	1538 mm
Largeur aux coudes arrière	1520 mm
Hauteur du coffre sous tablette	554 mm / 480 mm
Largeur minimum au plancher	1170 mm / 1130 mm
Profondeur du coffre au plancher	985 mm / 1090 mm
Volume du coffre sous tablette	456 dm ³ / 563 dm ³

Berline / Break

POIDS ET CHARGE

Motorisations essence

Versions commercialisées	2.0i 16V	2.0 HPi	V6 24s	2.0i 16V BVA	V6 24s BVA
Motorisations / boîte de vitesses	EW10J4 / BE4	EW10D / BE4	ES9J4S / ML5T	EW10J4 / AL4	ES9J4S / 4HP20
Charge utile	527 / 600	520 / 600	530 / 620	520 / 600	500 / 613
Poids à vide en ordre de marche (CEE)	1318 / 1367	1325 / 1374	1480 / 1522	1325 / 1374	1520 / 1547
Poids total autorisé en charge (CEE)	1845 / 1967	1845 / 1974	2010 / 2142	1845 / 1974	2020 / 2160
Poids total roulant autorisé (PTRA)	3345 / 3467	3345 / 3474	3610 / 3742	3345 / 3474	3420 / 3460
Poids maximum remorquable avec frein : • pente 12% • pente 10% • pente 8%	1500 1600 1900	1500 1600 1900	1600 1700 2000	1500 1600 1900	1400 / 1300* 1700 / 1600 2000 / 1900
Poids maximum remorquable sans frein	695 / 720	700 / 720	750	700 / 720	750
Poids maximum sur la flèche	75				
Poids maximum sur les barres de toit	75 / 100				

en kg

Berline / Break

* la masse remorque freinée peut-être augmentée jusqu'à 1600 kg, à condition de diminuer la charge du véhicule pour ne pas dépasser la masse totale roulante.

Motorisations Diesel

Versions commercialisées	2.0 HDi	2.2 HDi	2.0 HDi BVA	2.2 HDi BVA
Motorisations / boîte de vitesses	DW10ATED / ML5T	DW12TED4 / ML5T	DW10ATED / AL4	DW12TED4 / 4HP20
Charge utile	520 / 600	500 / 650	500 / 600	500 / 622
Poids à vide en ordre de marche (CEE)	1385 / 1438	1485 / 1518	1410 / 1464	1520 / 1558
Poids total autorisé en charge (CEE)	1905 / 2038	1985 / 2168	1910 / 2064	2020 / 2180
Poids total roulant autorisé (PTRA)	3405 / 3538	3485 / 3600	3410 / 3564	3120 / 3180
Poids maximum remorquable avec frein : • pente 12% • pente 10% • pente 8%	1500 1600 2000	1500 / 1450 1700 / 1650 2000	1500 / 1450* 1600 2000	1500 / 1000* 1700 / 1050* 1800 / 1100*
Poids maximum remorquable sans frein	730 / 750	750	740 / 750	750
Poids maximum sur la flèche	75			
Poids maximum sur les barres de toit	75 / 100			

en kg

Berline / Break

* la masse remorque freinée peut-être augmentée jusqu'à 1500 kg, à condition de diminuer la charge du véhicule pour ne pas dépasser la masse totale roulante.

Caractéristiques pratiques

CAPACITÉS (en l)

- Réservoir à carburant, essence / gazole.....66 / 68
- Huile moteur après vidange et échange du filtre / quantité d'huile entre MINI et MAXI de la jauge :
 - 2.0i 16V et 2.0 HPI4,25 / 1,7
 - V6.....5,25 / 2
 - 2.0 HDi.....4,5 / 1
 - 2.2 HDi.....4,75 / 1,5
- Liquide de refroidissement :
 - 2.0i 16V et 2.0 HPI.....8,8 - 9,3 avec BVA
 - V6.....14
 - Diesel.....10,7 - 11,7 avec chauffage additionnel
- Huile de BVM.....1,8
- Huile de BVA, AL4 / 4HP20.....3 / 5,3
- Circuit hydraulique.....4,3
- Frigorigène R134a.....650⁺⁰₋₅₀ gr

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Motorisations essence

Versions commercialisées	2.0i 16V	2.0 HPI	V6 24s	2.0i 16V BVA	V6 24s BVA
Motorisations / boîte de vitesses	EW10J4 / BE4	EW10D / BE4	ES9J4S / ML5T	EW10J4 / AL4	ES9J4S / 4HP20
Performances (CEE)					
0 à 1000 m, départ arrêté (s)	30,8 / 32,4	30,6 / 32,1	29,1 / 29,8	33,3 / 34,3	30,7 / 31,2
0 à 100 km/h (s)	9,6 / 11,0	9,5 / 10,6	8,2 / 8,8	12,5 / 13,2	9,8 / 10,6
Vitesse maximale (km/h)	207 / 203	212 / 204	240 / 234	201 / 194	232 / 226
Consommations (CEE)					
Urbain (l/100km)	11,5 / 11,9	10,3 / 10,4	13,9 / 13,8	12,3 / 12,7	14,5 / 14,8
Extra urbain (l/100km)	6,4	6,0 / 6,2	7,1 / 7,4	6,4 / 6,4	7,6 / 7,7
Mixte (l/100km)	8,2 / 8,4	7,4 / 7,7	9,6 / 9,8	8,6 / 8,7	10,2 / 10,3
Emission de CO2 (gr/km)	197 / 200	177 / 185	226 / 230	206 / 208	241 / 245

Berline / Break

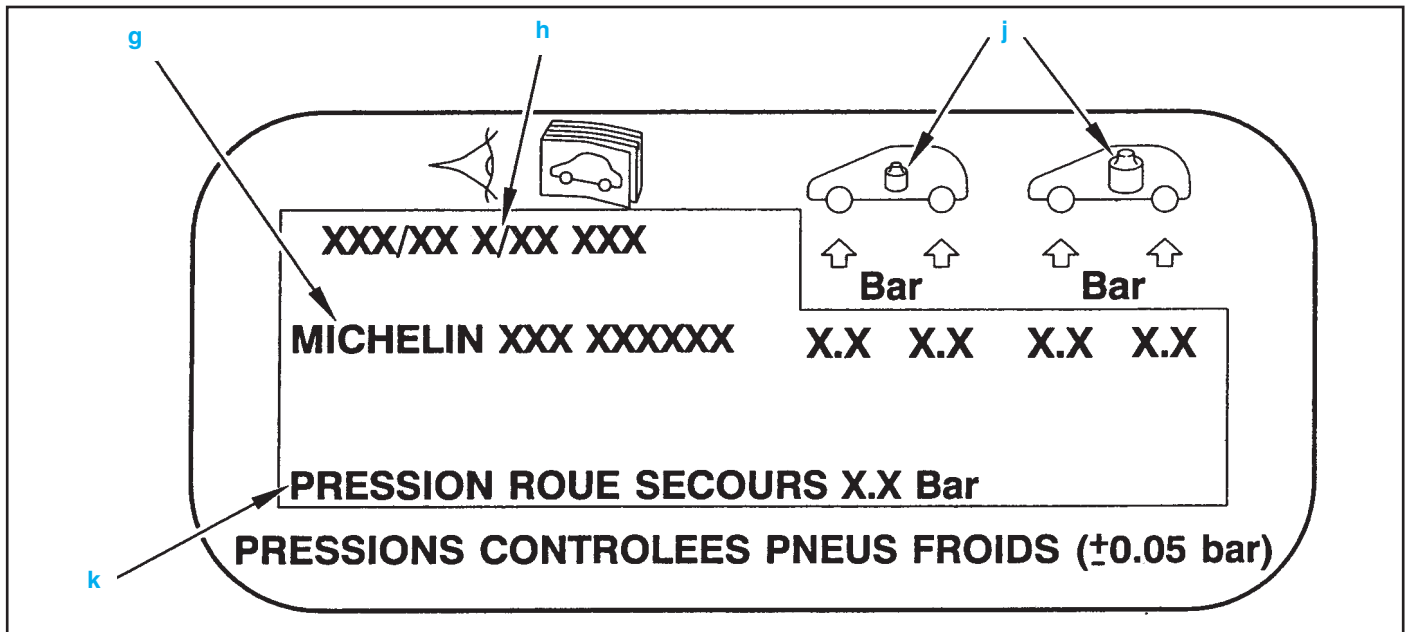
Motorisations Diesel

Versions commercialisées	2.0 HDi	2.2 HDi	2.0 HDi BVA	2.2 HDi BVA
Motorisations / boîte de vitesses	DW10ATED / ML5T	DW12TED4 / ML5T	DW10ATED / AL4	DW12TED4 / 4HP20
Performances (CEE)				
0 à 1000 m, départ arrêté (s)	34,5 / 35,2	32,5 / 33,6	34,2 / 36,3	32,5 / 34,0
0 à 100 km/h (s)	12,5 / 13,3	10,9 / 11,9	13,0 / 15,3	11,2 / 12,0
Vitesse maximale (km/h)	192 / 187	205 / 201	190 / 183	203 / 198
Consommations (CEE)				
Urbain (l/100km)	7,4 / 7,6	8,8	8,9 / 9,3	9,8 / 9,9
Extra urbain (l/100km)	4,6	4,9 / 5,1	5,1 / 5,2	5,4 / 5,4
Mixte (l/100km)	5,7	6,4 / 6,5	6,5 / 6,7	7,0 / 7,1
Emission de CO2 (gr/km)	147 / 149	168 / 170	173 / 178	185 / 187

Berline / Break

JANTES ET PNEUS

Pneumatiques	Jantes	Pression (bar) AV / AR / roue de secours	
		Pression normale	Pression en charge
195 / 65 R15H	6 J x 15	2,3 / 2,3 / 2,7	2,3 / 2,7 / 2,7
205 / 65 R15H	6,5 J x 15	2,3 / 2,1 / 2,5	2,3 / 2,5 / 2,5
215 / 55 R16W	6,5 J x 16	2,5 / 2,3 / 2,6	2,5 / 2,7 / 2,6
Roue de secours type galette : 125 / 90 R15 TEX	4 J x 15	3,5	



g : type de pneumatiques.

h : caractéristiques des pneumatiques.

j : préconisations des pressions de gonflage des pneumatiques (à vide et en charge).

k : préconisation de pression de gonflage de la roue de secours.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Entretien

Indicateur de maintenance

Il vous informe de l'échéance de la prochaine révision à effectuer conformément au plan d'entretien du carnet d'entretien.

FONCTIONNEMENT

- Dès la mise du contact, l'afficheur du totalisateur kilométrique vous indique le nombre de kilomètres restant avant la prochaine révision. (en millier et centaine de kilomètres).

Exemple : il vous reste à parcourir avant la prochaine révision :



Cinq secondes après, le niveau d'huile s'affiche, puis le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et l'afficheur indique le kilométrage total et journalier.



- L'échéance jusqu'à la prochaine révision est inférieure à 1 000 km. A chaque mise du contact et pendant cinq secondes, la clé de maintenance et le kilométrage clignotent.

Exemple : il vous reste à parcourir avant la prochaine révision 900 km. A la mise du contact et pendant cinq secondes, l'afficheur indique :



Cinq secondes après, le niveau d'huile s'affiche, puis le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la clé de maintenance reste allumée. Elle vous signale qu'une révision est à faire effectuer prochainement. L'afficheur indique le kilométrage total et journalier.

- L'échéance de révision est dépassée. A chaque mise du contact et pendant cinq secondes, la clé de maintenance et le kilométrage dépassé clignotent.

Exemple : vous avez dépassé l'échéance de révision de 300 km. La révision de votre véhicule est à faire effectuer rapidement.

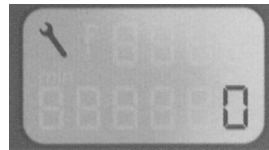


Cinq secondes après la mise du contact, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la clé de maintenance reste allumée.

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

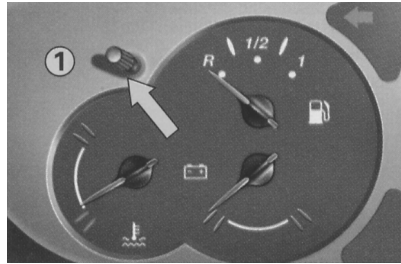
- En cas d'utilisation de votre véhicule dans certaines conditions particulièrement difficiles, il est nécessaire de recourir au plan

d'entretien « conditions particulières » comprenant des périodicités d'entretien rapprochées.



Remarque : si le temps maximum entre deux vidanges est atteint avant la limite des kilomètres, la clé de maintenance s'allume et l'afficheur indique «0» passé ce délai.

REMISE À ZÉRO



Votre représentant du Réseau de la Marque effectue cette opération après chaque révision. Toutefois, si vous effectuez votre révision vous-même, la procédure de remise à zéro est la suivante :



- Coupez le contact.
- Appuyez sur le bouton 1 et maintenez-le enfoncé.
- Mettez le contact.
- L'échéance jusqu'à la prochaine révision clignote.

- Maintenez le bouton 1 enfoncé jusqu'à ce que l'afficheur indique «=0» et que la clé de maintenance disparaisse.

Périodicité de révision

Utilisation normale

- Lorsque l'utilisation du véhicule ne correspond pas aux critères caractérisant l'entretien sévère, les fréquences d'entretien sont les suivantes :

- véhicule essence : 30 000 km ou 2 ans
- véhicule diesel : 20 000 km ou 2 ans

Utilisation sévère

- Conditions d'utilisation sévères :

- essentiellement urbaines (porte à porte, Taxi)
- pays très chauds de « Grande Exportation »
- atmosphère très poussiéreuse (chantiers)
- petits parcours permanents (moteur froid)
- qualité du carburant utilisée douteuse

- Les fréquences d'entretien sont les suivantes :

- véhicule essence : 20 000 km ou 1 an
- véhicule diesel : 15 000 km ou 1 an

OPÉRATIONS STANDARDS

(Liste d'opérations à effectuer systématiquement lors de chaque révision).

- Vidange - échange :

- huile moteur
- filtre à huile
- filtre à pollen

- Niveaux :

- liquide de direction assistée ou fluide LDS
- liquide lave-vitres
- liquide de frein synthétique
- liquide de refroidissement

- Contrôle :

- étanchéité, état des tuyauteries et carters
- état de la ligne d'échappement
- état des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère
- état des courroies d'accessoires
- état des balais d'essuie-vitres
- feux d'éclairage et signalisation
- usure plaquettes de freins arrière
- état et mise à pression des pneus et roue de secours

- Purge : filtre à gazole.
- Lecture mémoires autodiagnostic : effacement des éventuels codes défauts.
- Réinitialisation : indicateur de maintenance.
- Essai : essai véhicule sur route.
- Moteurs essence : contrôle antipollution : tous les 30 000 km ou tous les 2 ans.
- Moteurs diesel : contrôle opacité des fumées : tous les 20 000 km ou tous les 2 ans.

OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

	Fréquences d'entretien du véhicule	
	Entretien standard	Entretien sévéré
Remplacement des bougies d'allumage : CITROEN C5 V6/24s	120 000 km	80 000 km
Nettoyage du filtre à particules - niveau du liquide Eolys	80 000 km	
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 ans	
Remplacement des éléments pyrotechniques	Tous les 10 ans	
Remplacement de la courroie de distribution (essence)	Tous les 120 000 km ou tous les 10 ans	Tous les 80 000 km ou tous les 10 ans
Remplacement de la courroie de distribution (diesel)	Tous les 160 000 km ou tous les 10 ans	Tous les 120 000 km ou tous les 10 ans

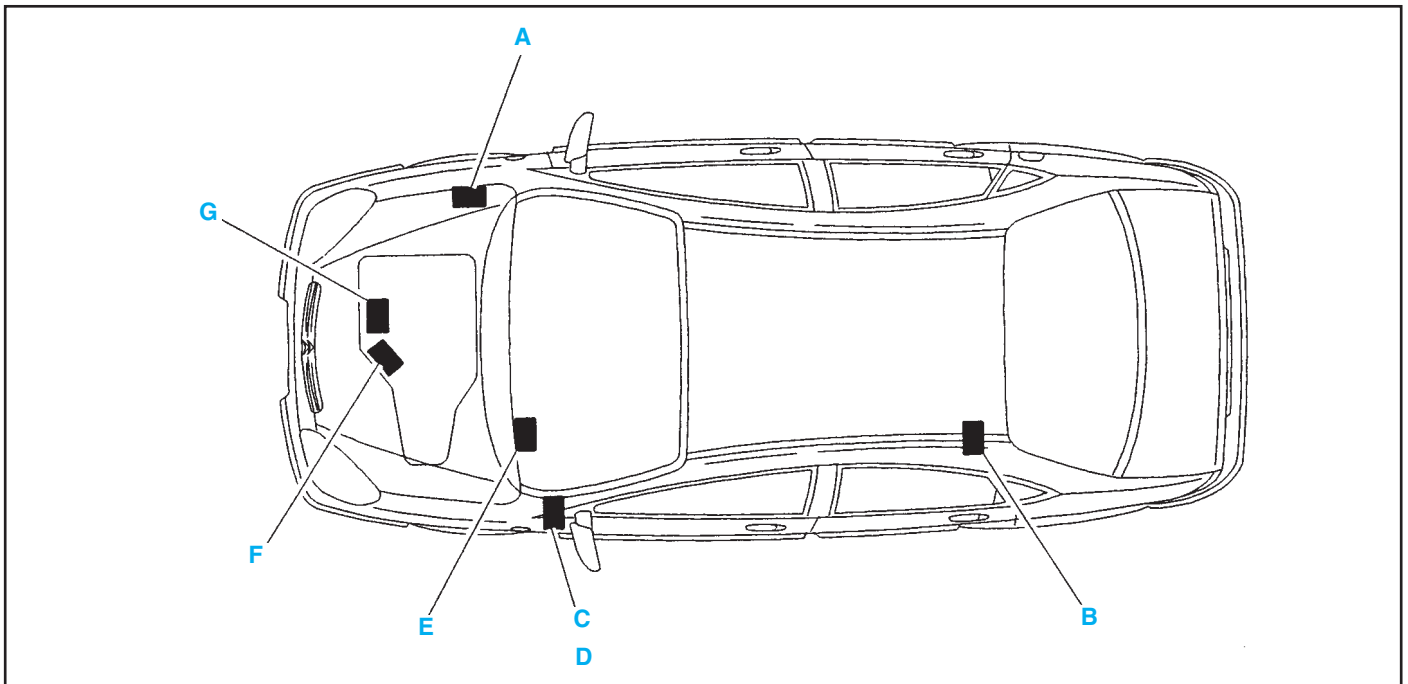
OPÉRATIONS GÉNÉRALES

- Opérations à effectuer :
 - véhicules essence : tous les 60 000 km en utilisation normale ou tous les 40 000 km en utilisation sévéré,
 - véhicules diesel à injection directe (HDI) : tous les 60 000 km en utilisation normale ou tous les 45 000 km en utilisation sévérée.
- Contrôle :
 - jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations
 - étanchéité des amortisseurs
 - étriers, disques et canalisations de freins
- Niveau :
 - huile boîte de vitesses mécanique
 - huile boîte de vitesses automatique autoactive AL4
- Remplacement :
 - bougies d'allumage (sauf CITROEN C5 V6/24s)
 - filtre à air
 - filtre à gazole

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

Identification intérieure

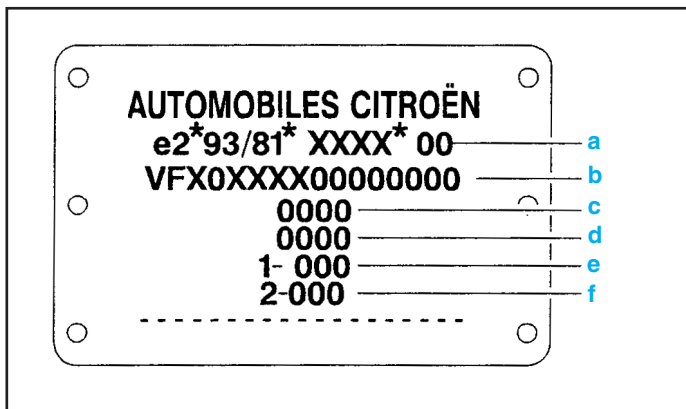


- A** : frappe châssis (marquage à froid gravé sur la carrosserie).
- B** : plaque constructeur véhicule (sous la banquette arrière).
- C** : numéro APV / PR et code couleur peinture PR (étiquette située sur le pied avant côté porte conducteur).
- D** : pression de gonflage et référence des pneumatiques (étiquette située sur le pied avant côté porte conducteur).
- E** : numéro de série sur la carrosserie.
- F** : repère boîte de vitesses - numéro d'ordre de fabrication.
- G** : type réglementaire moteur - numéro d'ordre de fabrication.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PLAQUE CONSTRUCTEUR VÉHICULE



La plaque constructeur comporte les indications suivantes :

- a** : numéro de réception communautaire (*)
- b** : numéro dans la série du type
- c** : poids total autorisé en charge (*)
- d** : poids total roulant autorisé (*)
- e** : poids maximum sur l'essieu avant (*)
- f** : poids maximum sur l'essieu arrière (*)

(*) : selon pays de commercialisation.

TYPES MINES

Structure

Le type mine est composé de 6 chiffres ou lettres.

Exemple : D.C.R.F.N.B

- D = famille de véhicule
- C = silhouette
- R.F.N = moteur
- B = version

Famille

Repère	Famille
D	CITROËN C5

Silhouette

Repère	Silhouette
C	Berline 5 portes
E	Break 5 portes

Moteur

Repère	Cylindrée	Type moteur
RFN	1998 cm ³	EW10J4/L4/IFL5
RLZ	1998 cm ³	EW10D/L4
XFX	2946 cm ³	ES9J4S/IFL5
RHZ	1997 cm ³	DW10ATED/L4
4HX	2179 cm ³	DW12TED4/L4-FAP

Version (boîte de vitesses dépollution)

Repère	Boîte de vitesses	Dépollution
B	Boîte de vitesses	L4
C	mécanique 5 rapports	IFL5
E	Boîte de vitesses	L4
F	automatique 4 rapports	IFL5

Identification extérieure



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE